Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260309-2026_03_034BIS-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 MARS 2026

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 13/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	20/02/2026, complété les 23/02 et 03/03/26
Date d'affichage de la convocation	20/02/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	14
Nombre de conseillers votants	17

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Serge VANNIER, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	Géraldine GUILLAUME, conseillère municipale
Dominique DELAUNAY, conseillère municipale	

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Ludovic Martin ; Tiphaine Sourdin

Etait absent :

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Tiphaine Sourdin à Mme Géraldine Guillaume

Mme Zilpa Vilsalmon est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/03-034 : Objet : Compte de gestion 2025 – Budget principal

Rapporteur : Madame Cécile Parlot, Maire de Romagné

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance du budget primitif de l'exercice 2025 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et de celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats, du compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260309-2026_03_034BIS-DE

- Après s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

- Déclare à l'unanimité, dont trois pouvoirs que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, par :
17 voix pour
0 voix contre
0 abstention

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 13/03/2026
- *de la publication :*
Le : 13/03/2026
Le Maire, Cécile PARLOT



La Secrétaire de séance, Mme Zilpa VILSALMON

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire



Cécile PARLOT